



MASTER



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
Taux d'insertion pro.
à 6 mois : **100 %**
Taux de réussite
proche des **100 %**

Contacts
M1 DPrivé
m1droit@contact.univ-angers.fr
M2 DPP / M2 DPC
m2droit@contact.univ-angers.fr

**Responsables
de la formation**
M1 DPrivé
David SINDRES
david.sindres@univ-angers.fr
M2 DPP
Sylvain JOBERT
sylvain.jobert@univ-angers.fr
M2 DPC
Sabine DESVAUX
sabine.desvaux@univ-angers.fr
Christophe BLANCHARD
christophe.blanchard@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg

MENTION DROIT PRIVÉ

— Objectifs

La Mention Droit Privé a pour objectif de délivrer une formation de privatiste de haut niveau. La mention se décline en un master 1 de droit privé, qui peut déboucher sur un master 2 Droit et pratique des contrats et un master 2 Droit et pratique de la procédure.

MASTER 1 DROIT PRIVÉ

Le Master 1 Mention Droit Privé a quatre objectifs pédagogiques :

- renforcer les connaissances des étudiants titulaires d'une licence dans les matières fondamentales du droit ;
- créer de nouvelles compétences ;
- approfondir la réflexion ;
- assurer un enrichissement de la culture juridique par la découverte des autres systèmes juridiques et de l'ensemble du droit privé.

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DES CONTRATS

Le Master 2 «Droit et Pratique des Contrats» a pour objectif de former des juristes de haut niveau spécialistes du contrat au plan juridique et pratique. IL a pour objectif de :

- Former des spécialistes de la négociation, de la rédaction, de la gestion et du contentieux des contrats ;
- Préparer aux examens et concours des professions judiciaires et parajudiciaires ;
- Préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (doctorat, agrégation...)

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DE LA PROCÉDURE

La formation est ouverte aux étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit processuel en général, et désirant acquérir des compétences approfondies en procédure, en contentieux, et en MARL (Modes alternatifs au règlement des litiges).

Outre l'approfondissement des connaissances, l'accent est tout particulièrement mis sur l'appréhension pratique et technique des méthodes de travail attendues des futurs praticiens.

— Poursuite | Insertion

MASTER 1 DROIT PRIVÉ

Le Master 1 Mention Droit Privé peut se prolonger par :

- une année de Master 2 spécialisée en Droit et Pratique des Contrats ou en Droit et Pratique de la Procédure ;
- ou des études dans une école professionnelle : École Nationale de la Magistrature, Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat, École Nationale de Procédure...

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DES CONTRATS

Le Master 2 permet aux étudiants d'accéder à toutes les professions où la part du droit du contrat est prépondérante : avocat, juriste d'entreprise, magistrat, enseignant-chercheur, carrières de la fonction publique (DGCCRF, etc.)

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DE LA PROCÉDURE

La formation suivie permet aux étudiants soit d'intégrer directement une profession (huissier de Justice ou commissaire de justice par exemple), soit de commencer à préparer les examens et concours permettant d'accéder aux professions judiciaires (avocat, magistrat, greffier). Enfin, une partie des étudiants trouve également un débouché en entreprise ou en administration publique par exemple.



— Programmes

MASTER 1 DROIT PRIVÉ

Matières fondamentales :

Droit judiciaire privé, Contrats spéciaux, Droit des sûretés, Procédure pénale, Langue.

Matières spécifiques :

Voies d'exécution, Droit des successions, Régimes matrimoniaux, Droit international privé 1, Droit de la consommation, Propriété intellectuelle, Contrats spéciaux.

Matières Complémentaires (2 au choix) :

Droit comparé, Philosophie du droit, Droit de la concurrence, Histoire du droit privé, Droit des assurances, Droit international privé spécial.

Inclusion de stages optionnels pendant l'année de formation.

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DES CONTRATS

Les enseignements obligatoires sont assurés sous forme de séminaires avec, selon les matières, des études de cas.

Semestre 1 :

Fondements théoriques et structure du contrat, philosophie du contrat, règlements conventionnels des litiges, droit de la consommation, droit bancaire, (pratique des marchés publics) technique contractuelle, ressources documentaires, méthodologie du mémoire de recherche.

Semestre 2 :

Gestion du contrat dans l'entreprise, droit financier, droit des sociétés, contrats immobiliers, droit comparé, international et européen du contrat, (contrats de la propriété intellectuelle) contrats du commerce électronique, stage de trois mois, mémoire de recherche ou rapport de stage, conférence de recherches.

MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DE LA PROCÉDURE

Les enseignements, obligatoires, sont principalement dispensés sous forme de travaux pratiques et de mises en situation (cas pratiques, étude d'une situation juridique donnée à partir d'un dossier ou d'un acte de procédure déterminé – assignation, acte de saisie, réquisitoire, acte d'instruction, requête, ordonnance – mais aussi simulations de procès).

Enseignements et séminaires :

Procédure civile, procédure pénale, voies d'exécution, exécution et application des peines, droit processuel européen, contentieux administratif et fiscal, contentieux prudhommal, contentieux de la responsabilité médicale, contentieux du droit d'asile, contentieux de la propriété intellectuelle, médiation, conférences d'actualisation législative et jurisprudentielle, stage de deux mois, mémoire de stage.

— Public visé

Master 1 Droit Privé : étudiants titulaires d'une licence en droit, étudiants titulaires d'un autre master 1, cadres ayant validé une expérience professionnelle.

Master 2 Droit et Pratique des Contrats / Master 2 Droit et Pratique de la Procédure : Étudiants titulaires d'un M1 Droit Privé, étudiants titulaires d'un M1 d'une autre mention (demande de validation d'études à déposer).